



Mise en espace des collections dans une médiathèque :

→ QUELS PARTIS POUR QUELS EFFETS ?

PASCAL WAGNER

Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas
pascal.wagner@orange.fr

Pascal Wagner est directeur de la bibliothèque municipale Jules-Verne de Saint-Jean-de-Védas après avoir été responsable du secteur musique à la BM de Montpellier. Auteur de « Principes de classement des documents musicaux » dans Musique en bibliothèque (Éd. du Cercle de la librairie, 2002) et de « Les enregistrements sonores » dans Le catalogage : méthodes et pratiques, tome II (id., 2003), il est également trésorier national de l'ABF.

Saint-Jean-de-Védas est une commune de 8 500 habitants, limitrophe de Montpellier (à moins de huit kilomètres du centre-ville). Bien que cette commune fasse naturellement partie de la communauté d'agglomération de Montpellier, la médiathèque est restée municipale de par la volonté du maire Jacques Atlan et du conseil municipal.

La médiathèque Jules-Verne de Saint-Jean-de-Védas a été inaugurée en décembre 2000. Elle est installée dans un bâtiment qui a été conçu à cette intention, selon un programme dans lequel les édiles de la commune et la bibliothécaire recrutée pour en assurer la direction ont pu intervenir de façon très active. La qualité de la collaboration entre élus, bibliothécaire et architectes, mais aussi fournisseurs de mobilier explique sans doute la raison pour laquelle, après ces huit années de fonctionnement, le public, les élus, les divers partenaires extérieurs et, finalement, le juge impitoyable que peut être le personnel qui y passe plus de temps que quiconque, continuent à plébisciter cette réalisation.

Au bout de huit ans, il s'avère que l'ensemble des activités de la médiathèque et son architecture sont toujours en harmonie. Les quelques petites imperfections qui se sont révélées à l'usage peuvent être corrigées sans porter atteinte aux principes qui ont été mis en œuvre lors de la conception. Nous avons affaire à un bel exemple de cohésion entre des éléments de natures très diverses qui ont permis à la médiathèque Jules-Verne, et lui

permettent toujours, de fonctionner, et qui laissent augurer un avenir de bonne qualité : volonté politique et professionnelle, geste architectural réussi, mobilier, mise en scène des collections, politique d'intervention culturelle volontariste, implication du personnel.

Le bâtiment

Le bâtiment a été conçu par les architectes montpelliérains Lauriol et Reynes. Il s'agit d'une forme relativement simple : un grand quadrilatère enserrant un patio de 160 m², le tout de plain-pied, sans aucune marche, et donc accessible en fauteuil roulant. La surface hors œuvre nette (shon) est de 1 480 m².

La médiathèque de Saint-Jean-de-Védas en chiffres

La médiathèque est animée par une équipe de treize personnes (12,5 ETP), et ouvre au public 25 heures par semaine, auxquelles il faut ajouter environ 8 heures d'accueil des classes, et les animations hors des heures d'ouverture ordinaire.

Actuellement, le nombre d'utilisateurs inscrits actifs s'élève à 2 800 personnes, dont 1 950 Védasiens, ce qui représente environ 23 % de la population de la commune. En 2007, 106 000 prêts ont été effectués. Il est à noter que, après une baisse constante ces trois dernières années, le nombre de prêts et d'utilisateurs actifs est reparti à la hausse depuis la fin de l'année 2007, pour des raisons qui restent encore à analyser.

Plan de la médiathèque. © Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas

Dans le hall d'entrée de 120 m² se trouve une banque de grande dimension uniquement dédiée au prêt et à la restitution des documents. Ce hall sert également de lieu d'exposition, et d'affichage des informations culturelles de toute nature.

Dans ce hall, hors de l'espace protégé par le système antivol, se trouve également l'accès à la salle de conférence (70 m²). Cette salle polyvalente est équipée d'un écran amovible et d'un projecteur vidéo. Elle est utilisée pour toutes sortes d'animations et également pour des formations professionnelles. Il est possible d'y installer des expositions, mais l'expérience a montré que le public ordinaire de la médiathèque franchit difficilement la porte – qui est pourtant ouverte – pour aller voir l'exposition, malgré les panneaux l'y incitant.

À partir du hall d'accueil, on accède à l'espace documentaire de 765 m², qui se déploie en fer à cheval autour du patio. Cet espace est unique et non cloisonné. Il s'agit là d'un parti pris architectural majeur concernant la médiathèque, et qui influe sur l'ensemble du fonctionnement.

Il n'y a donc pas de sections séparées les unes des autres, et tous les publics peuvent circuler dans l'ensemble de l'espace sans avoir à franchir la moindre porte. Pour autant, les architectes ont su trouver les moyens d'éviter l'effet « hall de gare ». Tout d'abord,

le patio central, qui est fermé par des cloisons vitrées, crée une division importante de ce vaste espace. Ensuite, le traitement acoustique a été suffisamment soigné pour éviter toute propagation intempestive de bruit, toute réverbération exagérée. Enfin, l'esthétique même du lieu qui marie parfaitement une transparence maximale – les parois extérieures de l'espace et celles du patio étant totalement vitrées – avec une impression de chaleur apportée par le plancher en bois foncé et le plafond incliné et arrondi en bois clair. L'inclinaison et la courbure des plafonds compensent également l'orthogonalité stricte du plan.

Tout autour du patio, et également le long des parois extérieures des ailes nord et sud, des coursives libres de tout mobilier permettent une circulation facile et efficace.

Le mobilier

Le mobilier USM qui a été choisi commence à être connu dans les bibliothèques. Il équipe notamment la médiathèque José-Cabanis de Toulouse. Il se caractérise par la quasi-absence de bois, par des éléments métalliques (tubes chromés, étagères et plaques de décoration métalliques) et par une très grande modularité. Les meubles peuvent se construire et se modifier à partir d'éléments stan-

dardisés qui s'assemblent, comme un jeu de Meccano, selon de nombreuses combinaisons. Le personnel de la médiathèque a vite su monter et démonter ce mobilier pour effectuer des changements. D'un point de vue esthétique, ce mobilier laisse rarement indifférent : on aime ou on déteste. Une autre de ses caractéristiques est son coût, très élevé, qui impose des choix cruels lorsqu'il s'agit d'acquérir de nouveaux éléments.

L'implantation initiale du mobilier a été réalisée selon un plan élaboré par la directrice et les architectes à partir des propositions du fournisseur. Ce plan proposait une organisation très orthogonale. La capacité initialement prévue était d'environ 45 000 documents (tous supports confondus). Au bout de quelques années, il a néanmoins été nécessaire d'ajouter divers éléments : des bacs à disques, des bacs à BD et des bacs à albums pour les enfants, et aussi quelques travées d'étagères de livres. Inversement, certains éléments du mobilier se sont révélés de moins en moins utiles, et ont été démontés, comme le meuble abritant la cabine téléphonique rendue obsolète par la multiplication des téléphones portables ; ses éléments ont servi à compléter du mobilier pour les documents.

Au fil du temps, l'implantation du mobilier a évolué. De plus en plus de meubles ont été disposés en épis,

L'inclinaison et la courbure des plafonds compensent l'orthogonalité stricte du plan. © Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas

d'une part pour gagner un peu de place à l'occasion de rajout de travées, d'autre part pour des raisons esthétiques : certains alignements ont été brisés, pour casser un peu l'aspect de « mur de documents » rectiligne.

La mise en scène des collections

Si l'espace de la grande salle n'est pas cloisonné, il est néanmoins divisé en dix secteurs, selon un principe que l'on pourrait comparer à la départementalisation d'un grand établissement. Chacun de ces secteurs est subdivisé en sous-secteurs auxquels correspondent des cotations particulières.

Trois de ces secteurs (petite enfance, littérature jeunesse, littérature adultes) sont dédiés à certaines tranches d'âges et le secteur BD est di-

visé en deux : adultes et jeunesse. Les secteurs documentaires sont multi-publics, les documents édités pour la jeunesse étant intégrés avec les autres dans un classement Dewey unique ; ces documents pour la jeunesse sont néanmoins repérables par leur cote de couleur verte, les autres cotes étant blanches. À l'usage, ce découpage est globalement efficace et satisfaisant, notamment pour les collégiens, mais, il s'est avéré nécessaire de faire un effort auprès des enfants plus jeunes, lors de l'inscription ou lors des visites de classes, pour leur indiquer qu'ils pouvaient trouver des documents les concernant ailleurs que dans le secteur jeunesse, qui est en fait le secteur « littérature jeunesse ».

Le choix d'avoir un lieu unique, renforcé par le fait que tous les documents sont rassemblés sans distinction de public destinataire, est aussi une tentative de réponse au pro-

blème de la place des adolescents dans la médiathèque : ceux-ci n'ont pas à choisir entre le secteur jeunesse et le secteur adulte, ils n'ont pas non plus à se rendre dans un secteur adolescent défini pour eux avec plus ou moins de bonheur.

La fiction est certes divisée entre adultes et enfants, mais l'unicité du lieu et le fait que la majorité du public – adultes comme enfants – circule dans l'ensemble du bâtiment permettent effectivement aux adolescents d'osciller, selon leurs aspirations individuelles, entre littérature adulte et littérature jeunesse sans être « repérés » comme adolescents. Ce n'est évidemment pas cela qui peut régler la traditionnelle disparition des bibliothèques d'une grande part des jeunes au moment de l'adolescence, mais nous avons pu vérifier que cela avait fonctionné au moins auprès de ceux qui

sont restés utilisateurs depuis l'ouverture de la médiathèque.

Classement des documents

Le classement dans les rayonnages est multisupport : il intègre tous les types de documents, livres, vidéos, cédéroms. Les documents trop fins pour être classés sur des tablettes sont traditionnellement classés en bacs : albums, BD, et CD audio. Mais, dans ce dernier cas, les livres concernant la musique sont proches des disques. De même, les bacs de disques de littérature enregistrée sont insérés dans le secteur concerné.

Le plan de classement est classique : les ouvrages de fiction sont classés par les rubriques traditionnelles romans, poésie, théâtre, contes et bandes dessinées. Les ouvrages documentaires sont classés selon la CDD.

A-t-on le droit de toucher à la Dewey ?

À Saint-Jean-de-Védas, la Dewey a été adaptée dans plusieurs secteurs :

- *La musique* : la cotation des disques a été initialement réalisée selon le modèle dit de « Massy », et les livres concernant la musique en Dewey. La médiathèque a été la toute première à appliquer les PCDM₄*, dès le printemps 2002. Tous les documents (CD, livres, vidéos, cédéroms) ont été recotés en PCDM₄. Le préfixe 78 n'a pas été utilisé pour les CD (classés en bacs), mais l'a été pour les autres supports classés sur tablettes, de manière à faire des cotes hybrides, « deweyoïdes ». Ainsi donc, une biographie de Maria Callas n'est pas cotée en 782 (Dewey) mais en 783 (hybride Dewey-PCDM₄). Bien évidemment, le public n'a aucune conscience du fait que les cotes n'appartiennent pas à la Dewey orthodoxe, et le fait que les livres concernant le rock soient classés au-dessus des bacs à disques de rock apparaît évident à tous.

* De nouvelles modifications des Principes de classement des documents musicaux ont été validées au 1^{er} février 2008 (Ndlr).

- *Le cinéma* : la cote Dewey orthodoxe pour le cinéma est 791.43. À Saint-Jean-de-Védas, il a été décidé d'utiliser toute la tranche 791 uniquement pour le cinéma et la télévision. Des subdivisions de cette tranche ont été conçues pour les différents sujets (genres, hommes de cinéma et leurs fonctions, etc.). Les autres sujets qui ne concernent ni le cinéma ni la télévision mais que la Dewey place en 791 (cirque, corrida, marionnettes) ont dû être classés ailleurs. On a donc opéré des modifications assez importantes sur les tranches 792 à 795 pour y intégrer ces sujets.

- *La philologie et la linguistique* : on connaît bien les raisons qui ont poussé Otlet et Lafontaine à fusionner les classes 400 et 800 lors de l'élaboration de la CDU. Toutes proportions – et modestie – gardées, il a été fait de même à Saint-Jean-de-Védas. On a utilisé pour cela la subdivision commune -04 (qui n'est pas utilisée dans la CDD orthodoxe), et qui a été subdivisée selon la table auxiliaire 4 pour chaque indice de base de littérature. On obtient donc par exemple 840.45 pour la grammaire française,

qui vient s'intercaler juste après les dictionnaires, et avant l'histoire de la littérature française (840.9). On a ainsi une tranche pour chaque langue dans laquelle on retrouve la linguistique de cette langue et sa littérature, ce qui fonctionne correctement. Ce travail a été réalisé très récemment, et il semblerait que les documents de cette nouvelle classe 800 sortent plus qu'auparavant, mais cela reste à vérifier sur un plus long terme.

Le problème des cotes validées

Ces adaptations de la classification de Dewey sont en lien direct avec la question des « cotes validées ». À Saint-Jean-de-Védas, le choix a été fait de ne pas établir une telle liste. En réalité, les modifications décrites ci-dessus constituent *de facto* une liste de cotes validées. Mais l'approche se veut plus qualitative que quantitative. En effet, une des raisons premières invoquée pour l'établissement de listes de cotes validées est le souhait de raccourcir les cotes, de les simplifier pour les rendre plus faciles à utiliser par le

Le classement dans les rayonnages est multisupport : il intègre tous les types de documents, livres, vidéos, cédéroms.
© Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas

public. On établit donc une liste de cotes, en nombre limité de manière à n'avoir que des indices Dewey courts, allant très rarement au-delà de deux décimales.

“Le public a une approche empirique et géographique du classement, il recherche le bon rayon, plutôt que le bon indice”

Un des inconvénients de la CDD, qui est le plus fréquemment cité, reste celui de devoir utiliser des indices longs pour coter certains documents. Il est communément admis qu'une cote longue est quelque chose d'absolument insupportable pour le public. En réalité, le public se soucie-t-il vraiment de la longueur des cotes ? Une cote longue est-elle vraiment plus déroutante pour le public qu'une cote courte, laquelle n'est guère significative ? Sur quelles évaluations peut-on affirmer cela ?

Il n'est pas illégitime de penser que, dans une médiathèque publique de proximité, la grande majorité des utilisateurs, dans la plupart de leurs recherches, ne se servent pas des cotes, ni donc de la classification. Ce qui importe, c'est le rassemblement au même endroit de documents qui traitent du même sujet, selon une logique qui devrait être la plus cohérente possible.

La classification reste donc étrangère au public, lequel a une approche empirique et géographique du classement, il recherche le bon rayon, plutôt que le bon indice. A priori, dans un service en libre accès, les cotes des documentaires ne sont pas vraiment utilisées par le public.

Mais cela ne signifie pas pour autant que la classification est inutile : au moins sert-elle au personnel de la bibliothèque à classer les documents, c'est-à-dire à faire en sorte que, juste-

ment, on puisse trouver les documents traitant du même sujet rassemblés au même endroit. Une bonne classification devrait être la plus invisible possible pour le public.

Par conséquent, on peut aussi penser que la question de la longueur de la cote est plus une angoisse fantasmagorique de bibliothécaire qu'un vrai problème pour les utilisateurs. C'est pour cette raison que l'on a choisi d'aborder la question de la cotation sous l'angle qualitatif. Il n'y a donc pas de liste fermée de cotes validées simplifiées. De plus, l'usage d'une telle liste ne résout en aucune façon les problèmes traditionnels inhérents au découpage de la Dewey. Le véritable enjeu,

c'est l'amélioration de ce découpage, et c'est pour cela que le travail décrit plus haut sur les modifications de certaines tranches a été effectué.

La signalétique

Le « bricolage » local de la CDD pour tendre vers un peu moins d'incohérence ne suffit pas. Il est nécessaire de développer une signalétique efficace pour aider le public à se repérer dans les collections.

À Saint-Jean-de-Védas, une signalétique générale à plusieurs niveaux a été mise en place dès le départ. La logique en est assez classique : dans les coursives qui longent le patio, des panneaux suspendus signalent les dix secteurs.

Dans chaque secteur, des panneaux surplombent les rayonnages ou les bacs avec la désignation du sous-secteur. Sur les tablettes sont appliquées des étiquettes précisant le contenu ou, dans le cas d'un classement alphabétique, la lettre concernée.

Il faut préciser que les deux premiers niveaux (secteur, sous-secteur)

La logique de la signalétique est assez classique : dans les coursives qui longent le patio, des panneaux suspendus signalent les dix secteurs.

© Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas

pour les utilisateurs. La rapidité de cette dernière évolution reste pour le moment inconnue, et la médiathèque se devra d'être très attentive à la fois à l'évolution de l'offre en ligne et aux

Sur les tablettes sont appliquées des étiquettes précisant le contenu ou, dans le cas d'un classement alphabétique, la lettre concernée. © Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas

apparaissent en réponse lors de la recherche d'un document dans l'Opac ; ces mentions sont suivies par la cote, qui permet de localiser précisément le document dans le sous-secteur. Une enquête interne a révélé la satisfaction des usagers à ce sujet. Mais nous avons tout de même souhaité améliorer au maximum cette signalétique.

Une des premières mesures a été de suspendre aux rayonnages des fascicules comprenant des mini-index Dewey concernant le sujet. Par exemple, dans le sous-secteur « géographie », un index alphabétique des noms de pays renvoie à l'indice Dewey. Mais, dans le même temps, on a inséré entre les documents des intercalaires, réalisés avec des boîtiers vides de cassettes ou de DVD vidéo, peu coûteux, qui ont reçu à la place de la jaquette une feuille de couleur vive portant le nom du pays « en clair », ainsi que l'indice correspondant.

Pour un investissement financier très modéré, on a donc maintenant quatre niveaux de signalétique en clair : le secteur, le sous-secteur, la tablette, l'intercalaire, plus les mini-index alphabétiques. Cet effort de détail de la signalétique, qui a déjà été réalisé pour les disques, est en train d'être étendu progressivement à l'ensemble de la médiathèque, y compris pour les romans, où les auteurs im-

portants feront l'objet d'un intercalaire, ainsi que ceux dont les noms commencent par les trois mêmes lettres.

Évolution

Les éléments essentiels qui caractérisent la mise en espace des collections à la médiathèque de Saint-Jean-de-Védas sont donc : un espace unique, une collection multisupport et partiellement multipublic, un mobilier très modulable, une adaptation de la CDD et une signalétique détaillée. La réflexion continue sur ces sujets, qui tiendra compte des évolutions futures de la médiathèque, des services qu'elle propose, avec le souci constant de serrer au plus près les besoins des utilisateurs dans un contexte défini. Une de ces évolutions devrait être la création d'un fonds de partitions musicales, ce qui nécessitera un réaménagement substantiel du secteur musique. D'autres réaménagements seront probablement nécessaires pour tenir compte de la place croissante de l'utilisation des ressources en ligne. Dans cette optique, il faut évidemment envisager une diminution progressive des documents matériels et la mise à disposition de plus de places assises et de postes informatiques

“Les éléments essentiels qui caractérisent la mise en espace des collections à la médiathèque de Saint-Jean-de-Védas sont donc :

un espace unique, une collection multisupport et partiellement multipublic, un mobilier très modulable, une adaptation de la CDD et une signalétique détaillée”

pratiques et aux besoins réels du public, et devra donc être réactive pour proposer des services cohérents. Nul doute que ceci aura une incidence sur l'aménagement des locaux et la mise en scène des collections. ●

Mai 2008